

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
CNW CODE 01

Protection et réhabilitation des berges de la ville de Percé

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LA VILLE DE PERCÉ RESPECTENT LEUR ENGAGEMENT DE RÉALISER RAPIDEMENT CE PROJET

Québec, le 4 mai 2017. – Le projet de protection et de réhabilitation des berges de Percé recevra l'aide du Gouvernement du Québec. La Ville de Percé contribuera au projet à hauteur d'environ 545 000 \$. Des appels d'offres seront lancés dans les prochains jours pour procéder à la démolition d'infrastructures abimées par les tempêtes de l'hiver dernier, pour des travaux sur le réseau d'égout ainsi que pour une recharge de plage sur une distance d'environ 900 mètres. Les travaux devraient être réalisés d'ici l'automne 2017.

Lorsque le projet de protection et de réhabilitation du littoral de Percé sera complété, il sera alors possible de mieux connaître et de distinguer les aménagements requis pour la promenade touristique. Les travaux concernant la mise en place d'équipements récréotouristiques pourraient commencer à l'automne 2017 et se finaliser au printemps 2018. Le Gouvernement du Québec et la Ville de Percé travailleront en collaboration afin que le projet se réalise dans les meilleurs délais.

Citations :

« Nous sommes conscients de l'importance que revêt la promenade de Percé tant pour les commerçants que pour les citoyens. C'est pourquoi notre gouvernement annonce aujourd'hui, comme il s'était engagé à le faire, qu'il soutient ce projet et s'assure que les travaux se font dans les meilleurs délais. S'occuper de développer l'économie de nos régions, c'est connaître leurs particularités et investir dans les projets qui sont prioritaires pour la communauté. »

Philippe Couillard, premier ministre du Québec

« J'étais présent quelques jours après les événements survenus en fin d'année et j'ai pu constater sur place les dommages causés par les intempéries et échanger avec les gens touchés. Je suis heureux de voir se concrétiser ce projet d'envergure, qui est si cher aux yeux des citoyens de Percé et de toute la région de la Gaspésie. Je suis fier d'avoir pu contribuer à l'avancement de ce dossier qui permettra notamment de reconstruire rapidement des infrastructures essentielles pour la Ville, en plus de l'aider à démarrer du bon pied la saison touristique estivale. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

« Ce grand projet permettra d'améliorer et d'assurer la pérennité de nos activités touristiques pour plusieurs années à venir. Grâce aux travaux de protection et d'aménagement qui seront réalisés, le visage de Percé sera revampé au bénéfice de tous nos citoyens et de tous nos visiteurs. La population de Percé peut donc regarder positivement vers l'avenir. La présence du premier ministre du Québec à Percé aujourd'hui et l'engagement financier du gouvernement permettent aussi de rassurer les citoyens sur l'impact du projet sur les finances publiques de la Ville. Nous nous réjouissons que la contribution de la Ville de Percé soit ainsi faite dans le respect de sa capacité de payer. »

Magella Warren, maire intérimaire de Percé

« Les intempéries survenues le 30 décembre dernier ont engendré bien des problèmes, notamment pour la Ville et les citoyens de Percé. Le gouvernement demeure en lien constant avec l'administration municipale de Percé pour la soutenir et demeurera présent jusqu'à la mise en place de la nouvelle structure de protection des berges. »

Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal

Faits saillants :

- Compte tenu de l'urgence de la situation, une somme de 3 millions de dollars est accordée immédiatement par l'entremise du Programmes d'aide financière aux sinistrés du ministère de la Sécurité publique, s'ajoutant ainsi aux 962 000 \$ déjà annoncés à la Ville de Percé par le Gouvernement du Québec le 4 avril dernier. Le montant exact des investissements totaux sera annoncé une fois le projet complété.
- Le 31 décembre 2016, 18 municipalités, dont la Ville de Percé, et leurs citoyens touchés étaient rendus admissibles au Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents, à la suite des intempéries et des inondations survenues le 30 décembre dans l'Est du Québec. Par la suite, 17 municipalités supplémentaires dans les régions touchées ont également été rendues admissibles.
- Le Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents constitue une aide de dernier recours, notamment pour réparer certains dommages aux résidences principales et aux infrastructures municipales essentielles qui ne peuvent être couverts par une assurance.

– 30 –

Sources :

Harold Fortin
Directeur des communications et porte-parole du premier ministre
Cabinet du premier ministre
Téléphone : 418 643-5321

Marie B. Deschamps
Attachée de presse du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Téléphone : 418 644-0664

Information :

Alexandra Paré
Relationniste
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministère de la Sécurité publique
Téléphone : 418 646-6777, poste 30274

Samuel Tremblay
Ville de Percé
communications@ville.perce.qc.ca
Téléphone : 418-782-2933, poste 2000